



Super Rémi

vous informe!

Info-parents mars 2021



Mot de la directrice

Chers parents,

Je vous souhaite une bonne semaine de relâche scolaire!

Dès le 8 mars 2021, le port du couvre-visage sera obligatoire en tout temps dans la classe, lors des déplacements, ainsi que dans le transport scolaire pour tous les élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire, jusqu'à la réception des masques pédiatriques par les établissements. Dès qu'ils seront disponibles, les masques pédiatriques devront être utilisés. Au primaire, cette obligation ne s'applique pas à l'extérieur sur les terrains de l'école. Au préscolaire, le port du couvre-visage ou du masque pédiatrique n'est pas requis.

Chaque midi, nous remettrons deux masques à votre enfant dans un sac Ziploc préidentifié que nous lui fournirons. Un masque servira pour l'après-midi en classe et l'autre sera ramené à la maison dans la boîte à lunch et devra être porté le lendemain matin à l'arrivée à l'école. Nous comptons sur votre collaboration afin de rappeler ces consignes à votre enfant.

Brigitte Cool,

Directrice

Pondération des étapes

Je vous rappelle que le premier bulletin valait 35% de l'année. Ainsi, la prochaine étape comptera pour 65% de l'année scolaire. Il est important pour votre enfant de continuer à être assidu à l'école, à faire ses devoirs et à étudier régulièrement.

Circulation

Nous aimerions vous demander de porter une attention particulière à la circulation sur la rue Neveu particulièrement lors des journées pédagogiques. **L'entrée principale n'est pas un débarcadère**, donc si vous aimeriez accompagner votre enfant et entrer dans l'école, vous devez vous stationner. La circulation doit rester fluide et sécuritaire pour tous.

Merci pour votre collaboration,

L'équipe-école

Changements aux déplacements des élèves

La routine de votre enfant est maintenant bien établie (s'il reste au SDG à 15h, s'il prend le bus, s'il va au débarcadère ou s'il est marcheur et quitte seul).

- Si vous aimeriez apporter des changements à cette routine, s'il vous plaît, veuillez mettre une note dans l'agenda de votre enfant.
- S'il y a un changement la journée même, nous vous demandons de signaler le changement au secrétariat **avant 13h**. Les changements signalés en après-midi ne seront pas transmis aux enfants.
- Si votre enfant est supposé de quitter avec un ami, assurez-vous de mettre une note dans son agenda et de préciser l'heure et le lieu de départ, s'il y a un adulte pour accompagner les enfants et le nom de l'ami.

Parade des 100 jours - maternelle

Nous voulons féliciter les élèves de la maternelle (010, 020, 030 et 040) qui ont fait une superbe parade le vendredi 19 février afin de souligner le 100^e jour d'école.



Déjeuner de l'amitié

Le vendredi 26 février, tous les élèves de l'école Saint-Rémi ont eu le plaisir de partager un bon repas dans le cadre du déjeuner de l'amitié. C'était le moment idéal pour échanger avec les amis de la classe juste avant la semaine de la relâche.



Objet : 16 avril 2021 - Journée d'école

Chers parents,

Le mardi 16 février 2021, le contre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys a annoncé la fermeture des établissements scolaires à cause des conditions météorologiques.

Comme prévu au calendrier scolaire du secteur des jeunes, en raison de cette fermeture et afin de respecter le minimum de 177 jours d'enseignement, le 16 avril 2021 devra être transformé de journée pédagogique en **journée d'enseignement**.

Ci-joint, vous trouverez le nouveau calendrier scolaire tenant compte de ce changement.

Nous nous excusons pour les inconvénients,

Respectueusement,

Brigitte Cool

Directrice de l'école Saint-Rémi



JUILLET 2020							2	AOÛT 2020							6	20	SEPTEMBRE 2020							21
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
			1	2	3	4							1			1	2	3	4	5				
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12				
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19				
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26				
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30							
							30	31																
21	OCTOBRE 2020						21	20	NOVEMBRE 2020						21	15	DÉCEMBRE 2020						16	
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5				
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12				
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19				
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26				
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31						
18	JANVIER 2021						18	19	FÉVRIER 2021						20	18	MARS 2021						18	
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
					1	2		1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6				
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13				
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20				
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27				
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31							
31																								
19	AVRIL 2021						20	20	MAI 2021						20	16	JUIN 2021						19	
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s				
				1	2	3							1			1	2	3	4	5				
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12				
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19				
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26				
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30							
							30	31																

- Congé pour tous
- Journée pédagogique
- Semaine de relâche
- ½ journée pédagogique
- Journée CSSMB
- Début des classes
- Fin des classes
- ½ journée d'accueil
- Congé pour le personnel enseignant
- Classes en ligne

Dates de fin d'étape

1re communication: 15 oct. 2020
1^{er} étape : 8 janv. 2021
2^e étape : 22 juin 2021

Rencontres de parents

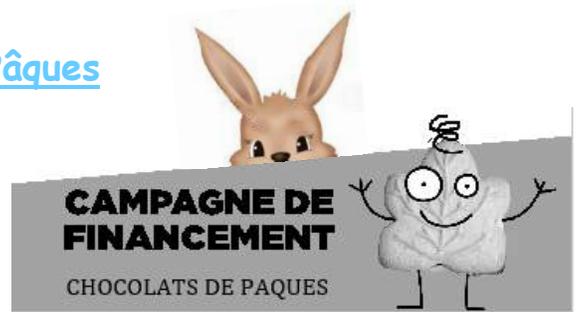
Maternelle: 26 août 2020 à 18h
1^{er} cycle: 9 sept 2020 à 18h
2^e cycle: 10 sept. 2020 à 18h
3^e cycle: 10 sept. 2020 à 19h
Assemblée générale: 15 sept. à 18h
4 févr. 2021

Journées pédagogiques

24, 25 et 26 août 2020
27 et 28 août 2020 en après-midi
25 sept. 2020
23 oct. 2020
9 et 20 novembre 2020
4 et 16 décembre 2020
6 et 19 janvier 2021
5, 16 18 février 2021
22 mars 2021
22 avril 2021
4 et 17 mai 2021
14, 23, 25 et 28 juin 2021

~~16 avril 2021~~ (annulée) et 17 mai 2021: Ces journées pédagogiques peuvent être annulées s'il y a une fermeture d'école

Campagne de financement – chocolats de Pâques



Chers parents,

En association avec l'entreprise Perfection, nous sommes fiers de vous présenter notre campagne de financement. Consultez les catalogues via le courriel que vous avez reçu ou sur notre boutique en ligne!

Les profits amassés lors de cette activité de financement serviront à financer la célébration des finissants 2021. Dû à la COVID-19, nos élèves n'ont pas été en mesure d'offrir les campagnes traditionnelles comme la vente des gâteries et la danse fluo donc votre contribution est précieuse!

Afin de respecter les mesures sanitaires, nous suggérons fortement que cette activité de financement se déroule exclusivement en ligne. Les commandes seront préparées minutieusement chez Perfection, tout en respectant les normes sanitaires et seront livrées directement à notre école.

PROCÉDURE À SUIVRE (À LIRE ATTENTIVEMENT SVP)

1. Inscrivez-vous sur notre boutique en ligne : <http://perfection.ca/29197-intern-st-remi/>
2. Appuyez sur **Devenir vendeur pour cette campagne** et remplissez les champs requis.
Connectez-vous à votre « accès vendeur » et faites-en la promotion par l'entremise de Facebook, Twitter ou par courriel.

ATTENTION

Il est très important pour tous les VENDEURS (élèves participants) et les ACHETEURS (vos clients) de NE PAS SÉLECTIONNER L'OPTION LIVRAISON POSTES CANADA. Sinon, des frais de transport s'appliqueront.

3. Vos amis et vous pourrez effectuer vos achats en ligne ! C'est simple, facile et sécuritaire !

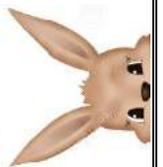
Les commandes seront livrées à l'école dans la semaine du 29 mars.

Merci pour votre grande générosité ! ♥
Comité Finissants

Veillez envoyer toutes questions à : finissants2021ecolestremi@gmail.com

La période de vente se déroulera

du 22 février au 8 mars!



Site Parents-élèves

L'équipe des conseillères et des conseillers pédagogiques en TIC vous invite à consulter le site Parents-élèves : <https://sites.google.com/ggl.csmb.qc.ca/c19parents/accueil>

Vous y trouverez des procédures et tutoriels de connexion, un document de conseils en 8 langues sous la thématique de « l'école à distance », ainsi qu'une nouvelle section présentant de précieuses ressources sur la cybersécurité.

Magazine de l'École branchée

La favorisation du bien-être et de la réussite scolaire des jeunes est ce qui nous rassemble dans le monde de l'éducation. Si le milieu scolaire est en constante adaptation depuis bientôt un an, les parents ont aussi eu à s'ajuster à la nouvelle réalité.

L'équipe de l'École branchée croit en l'importance de la coéducation et s'investit dans ce projet pour soutenir les parents. L'équipe est fière de présenter ce numéro spécial du magazine École branchée : Le bien-être un levier pour l'apprentissage... même à distance : <https://ecolebranchee.com/famille>

Voici les 3 grands thèmes abordés dans ce numéro :

- Mieux apprendre à distance
- Gérer le stress et les émotions
- Faire la paix avec le numérique

Ce numéro spécial sera offert gratuitement en format numérique, en français et en anglais, avec l'appui du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) ainsi que la participation de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) et de l'Association des comités de parents anglophones du Québec (ACPA). École et famille, c'est ensemble que nous pourrons créer les meilleures conditions d'apprentissage pour les jeunes, que ce soit à l'école ou à distance.

Pour le télécharger gratuitement en français : ecolebranchee.com/famille

Pour le télécharger gratuitement en anglais : ecolebranchee.com/family

Grande marche sous zéro

L'école Saint Rémi a participé à la Grande marche sous zéro initiée par le Grand défi Pierre Lavoie le vendredi 19 février.

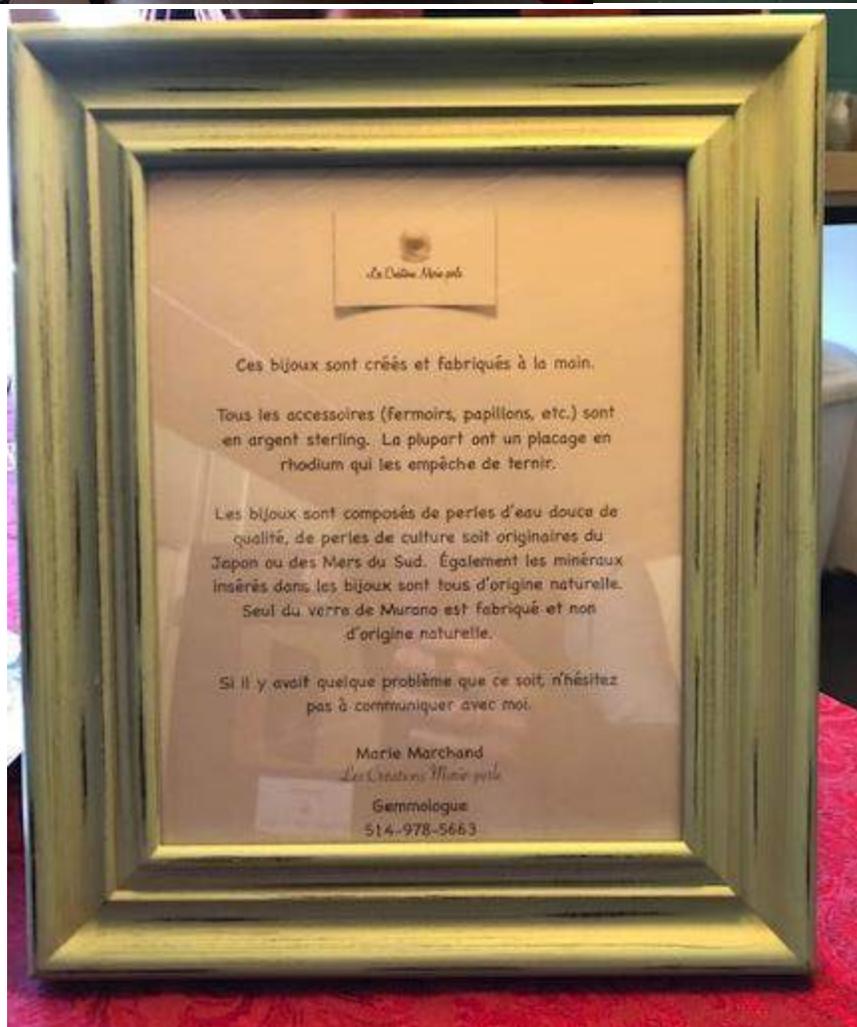
Nous aimerions remercier les bénévoles qui ont participé à l'activité et l'ont rendue possible.



Appréciation du personnel

Nous aimerions remercier le CPSR pour les cadeaux remis au personnel le vendredi 12 février dernier. ♥♥♥

L'équipe-école





Profs des dunes est de retour !

Après s'être refait une beauté, votre trio de profs préféré est de retour avec de nombreuses nouveautés !

Un nouveau logo, un nouveau membre et **NOTRE SITE INTERNET OFFICIEL !**

Il est **FORTEMENT** recommandé d'aller jeter un coup d'œil à ce petit bijou car nous offrons maintenant la création de cadeaux personnalisés ! Les commandes ne cessent de monter et certains commerçants ont même ajouté nos créations à leurs présentoirs!

Si vous désirez rejoindre notre armée de supporters et avoir la chance de participer à nos jeux et nos tirages et suivre nos dernières aventures, n'oubliez pas de suivre nos réseaux sociaux :

À bientôt!

Mme Martine, Mme Dominique et Mme Julie

Facebook : Profs des dunes

Instagram : @profsdesdunes

Site internet : www.profsdesdunes.jimdofree.com



Date à retenir



- 1^{er} au 5 mars 2021 - Semaine de relâche
- ~~11 mars 2021 - Conseil d'établissement~~ (reporté au 18 mars)
- 12 mars 2021 - Danielle Boulianne, auteure - 6^e année
- 17 mars 2021 - Prof Dino - Chimie B - 3^e année
- 17 mars 2021 - Neurones atomiques - Fer et céréales - 5^e année
- **18 mars 2021 - Conseil d'établissement**
- 22 mars 2021 - Journée pédagogique
- 29 mars 2021 - Rencontre du CPSR
- 30 mars 2021 - GUÊPE - Empreintes écologiques - 4^e année
- 2 avril 2021 - Congé
- 5 avril 2021 - Congé



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 24 février 2021.

À l'attention de tous les parents.

Objet : Pour une agréable semaine de relâche et un retour en classe sécuritaire

Bonjour chers parents,

À l'approche de la semaine de relâche, je tiens à vous réitérer, en mon nom personnel et au nom de la DRSP, mes remerciements les plus chaleureux pour tous les efforts que vous faites en matière de respect des mesures sanitaires dans ce contexte encore difficile et incertain.

SEMAINE DE RELÂCHE – DES ACTIVITÉS SÉCURITAIRES POUR LES FAMILLES

La semaine de relâche sera l'occasion pour les jeunes de prendre une pause bien méritée après avoir fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'une détermination exceptionnelle. Cependant, la pandémie de la COVID-19 est toujours présente, et il faut redoubler d'efforts pour éviter de propager le virus. Il est toutefois possible de profiter de ces journées. Voici des activités permises pour les jeunes et les familles en petits groupes (Maximum 8 personnes) :

- Activités extérieures dans les parcs
- Patinoires et arénas
- Parcs nature
- Biodôme et jardin botanique
- Piscines
- Bibliothèques
- Musées
- Cinéma

La Ville de Montréal propose une gamme d'activités extérieures pour toute la famille pendant la relâche. De l'équipement gratuit pour les moins de 18 ans est également disponible dans certains grands parcs. Pour connaître tous les détails, nous vous invitons à visiter le site de la Ville ([ICI](#))

Les villes liées offrent également différentes activités sur leur territoire. Renseignez-vous auprès de votre municipalité.

NÉCESSITÉ DE RESPECTER LES DIRECTIVES DE SANTÉ PUBLIQUE

La situation est toujours fragile, surtout avec l'arrivée des variants. Je vous rappelle l'importance fondamentale de respecter certaines consignes :

- Limiter les rassemblements entre les jeunes
- Respecter l'interdiction de rassemblements intérieurs
- Respecter la distance de 2 mètres (6 pieds) entre les personnes en tout temps et porter le couvre visage
- En cas de symptômes de la COVID-19 : allez vous faire tester rapidement et demeurez isolé jusqu'à ce que vous ayez reçu votre résultat de test
- Éviter de côtoyer des personnes plus vulnérables à la COVID-19 : les personnes âgées de 70 ans et plus - les personnes avec un système immunitaire affaibli - les personnes atteintes d'une maladie chronique ou avec un autre facteur de risque.

EN PRÉVISION DU RETOUR EN CLASSE : RAPPEL DES CONSIGNES

Afin d'assurer un retour en classe le plus sécuritaire possible, nous vous rappelons de ne pas envoyer votre enfant à l'école s'il présente des symptômes d'allure grippale (ex. fièvre ou toux) :

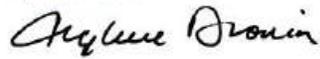
- A- **Quels sont les symptômes liés à la COVID-19** : Pour plus d'informations sur les symptômes qui justifient l'exclusion de l'enfant :
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/symptomes-transmission-traitement/>
- B- **Quand passer un test** : En présence de symptômes liés à la COVID-19, il est recommandé de faire un test de dépistage à votre enfant, le plus tôt possible et avant qu'il ne réintègre sa classe.
- C- **Comment trouver une clinique de dépistage** :
- a. Appeler la ligne info-COVID au 514 644-4545
 - b. Consulter la section Dépistage sur le site web de Santé Montréal :
santemontreal.qc.ca/coronavirus-depistage
- D- **Situations pour lesquelles mon enfant doit être en isolement** :
- a. Il a reçu un résultat de test positif
 - b. Il est en attente d'un test ou d'un résultat de test
 - c. Il a été en contact avec un cas confirmé
 - d. Il est de retour de voyage
 - e. Un membre de la bulle familiale a des symptômes et est en attente de résultat de test
- E- **Pour plus d'informations sur l'isolement** :
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement/>

F- Informations traduites en plusieurs langues sur la COVID-19 dans le contexte de la pandémie : santemontreal.qc.ca/coronavirus-multilingue

Je souhaite sincèrement que la semaine de relâche soit l'occasion de prendre du bon temps pour vous et vos enfants ! Nous savons à quel point la pandémie représente pour chacun de nous des défis importants mais c'est en continuant de faire collectivement des efforts que nous pourrons revenir à une vie plus normale. Soyez assurés que la Direction régionale de santé publique de Montréal continue de faire équipe avec l'ensemble des écoles montréalaises pour les soutenir dans l'application des mesures sanitaires et lorsqu'elles nous signalent des cas positifs à la COVID-19 dans leur établissement.

Mes plus cordiales salutations,

Mylène Drouin



La directrice régionale de santé publique

Mon enfant a été EN CONTACT (À RISQUE MODÉRÉ OU ÉLEVÉ) avec un cas confirmé de COVID-19 : que faire ?

